

COMPTE RENDU DU COMITÉ, DE L'AG ET DES JOURNÉES D'ÉTUDE DES 14 ET 15 MAI 2004.

La Société des Hispanistes Français a tenu son assemblée générale le samedi 15 mai 2004 au Colegio de España (CIU, Paris-14^e) à partir de 9 heures. Cette assemblée générale s'est accompagnée de deux demi-journées d'étude consacrées à « l'enseignement de la langue » à l'université. Les actes de ces deux demi-journées, où il a été question respectivement de l'épreuve de faits de langue du CAPES et de l'enseignement de la traduction, seront publiés ultérieurement par l'université de Toulouse-Le Mirail. L'assemblée générale a été précédée d'une réunion du comité, dans sa nouvelle composition, le vendredi 14 mai de 18 heures à 20 heures, également au Colegio de España. À l'occasion de cette réunion, un nouveau président et un nouveau bureau ont été élus par le comité.

1. Rapport d'activité

Jacques SOUBEYROUX accueille l'assemblée générale et ouvre la séance en donnant lecture du rapport d'activité de la société, organisé selon quatre grands axes : information, recherche, pédagogie et défense de nos disciplines. La société se porte bien et compte 797 adhérents à jour de leur cotisation. Leur information se fait par le biais du courrier et par celui du site web (responsable : Amélie ADDE). Une nouvelle édition de l'annuaire verra le jour cette année. Les actes du congrès de Marne-la-Vallée sont sortis et la préparation de celui de Toulouse est en bonne voie (cf. infra). Un additif au bulletin bibliographique 2000-2001 sera envoyé à tous les adhérents en octobre. En matière de recherche, la société participe activement aux activités de l'AIH et les contacts pris avec l'APFUE en mars vont se concrétiser par l'organisation conjointe d'un congrès organisé à Séville, probablement dans la dernière semaine de novembre 2005, sur le thème de « La cultura del otro. Español en Francia, francés en España ». La défense de nos disciplines, qui passe par celle du CAPES et de l'agrégation (nombre de postes, architecture des concours...) et par une protestation active contre la généralisation des 6^e bi-langues anglais/allemand, contre la mise en place d'un volume global d'heures pour l'enseignement des langues en collège qui conduit à une véritable désorganisation de cet enseignement, et contre la diminution de ce volume horaire, s'organise en collaboration avec la Société des italianistes français, la SLNL et toutes les autres associations concernées. Le rapport d'activité, dont on trouvera le texte complet joint à ce compte rendu, est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier

Ghislaine FOURNÈS, trésorière de la SHF, présente le rapport financier sur l'exercice 2003-2004, qui se caractérise par un excédent de recettes de 513,85€. Le total général de trésorerie au 1^{er} mai 2004 est de 83186,18€. Ce rapport financier, approuvé par les deux commissaires aux

comptes, est adopté à l'unanimité. On le trouvera en pièce jointe à ce compte rendu.

3. Renouvellement du comité et du bureau

Jacques SOUBEYROUX donne connaissance des résultats des votes portant sur le renouvellement du comité, avant de donner le nom du nouveau président et la composition du nouveau bureau.

A. Renouvellement du comité

Il y a eu 233 votants + 1 vote annulé (adhérent n'ayant pas payé sa cotisation 2003)

Ont obtenu :	TRENC Eliseo (catalan/espagnol)	190 voix
	FOURNÈS Ghislaine	168 voix
	HIBBS LISSORGUES Solange	156 voix
	ADDE Amélie	156 voix
	MERLE Alexandra	144 voix
	JARDIN Jean-Pierre	135 voix
	COPELLO Fernando	131 voix
	MARTI Marc	120 voix
	ANDRÈS Christian	119 voix
	VANDERLYNDEN Anne-Marie	106 voix
	ROCHWERT-ZUILI Patricia	94 voix (non élue)
	BEZLER Francis	90 voix (non élu)
	MAURIZI Françoise	83 voix (non élue).

Enfin, ont obtenu une voix les membres suivants du comité, qui n'étaient pas concernés par le renouvellement de cette année :

ROIG MIRANDA, AUBERT, BOIX, DIAZ, DUBUIS, M. GIUDICELLI, LAGARDE, MOULIN-CIVIL, SEGUIN, SOUBEYROUX, TERRASSON.

B. Le nouveau comité s'est réuni le vendredi 14 mai à 18 heures afin de procéder à l'élection du président et du nouveau bureau.

Présents : Annick ALLAIGRE DUNY, Christian BOIX, Françoise CREMOUX, Ghislaine FOURNES, Elvire DIAZ, Michel DUBUIS, Marie-Madeleine GLADIEU, Solange HIBBS LISSORGUES, Sylvie IMPARATO-PRIEUR, Jean-Pierre JARDIN, Christian LAGARDE, Marc MARTI, Georges MARTIN, Alexandra MERLE, Françoise MOULIN CIVIL, Jean-Claude RABATÉ, Jacques SOUBEYROUX, Jacques TERRASA, Claudie TERRASSON, Anne-Marie VANDERLYNDEN.

Excusés : Amélie ADDE, Christian ANDRÈS, Paul AUBERT, Fernando COPELLO, Michelle GIUDICELLI, Thomas GOMEZ, Sadi LAKHDARI, Manuel MONTROYA, Jean-Claude SEGUIN, Eliseo TRENC.

- Élection du président

Le quorum étant atteint, le comité a élu à l'unanimité des présents (20 voix) le professeur Georges MARTIN (ENS LSH).

- Élection du bureau

À l'unanimité des présents (20 voix), et sous réserve de l'acceptation par l'A.G. d'une

modification des statuts permettant l'accroissement du nombre des vice-présidents et des secrétaires (qui passent de trois à quatre), le comité a élu le bureau suivant :

Vice-présidents : M. GIUDICELLI (lusiste)
E. TRENC (catalaniste)
F. MOULIN-CIVIL (liaison avec les correspondants)
J.-C. RABATÉ (en charge des Nouvelles de l'hispanisme)

Secrétaire général : J.-P. JARDIN

Secrétaires : A. ADDE (site web)
M. DUBUIS (retraités)
M. MARTI (bulletin bibliographique)
F. CRÉMOUX

Trésorière : G. FOURNÈS

Trésorière-adjointe : S. IMPARADO-PRIEUR

À ces membres, il convient d'ajouter un chargé de mission, le responsable du congrès en préparation, nommé pour deux ans. Actuellement, c'est donc Solange HIBBS qui occupe cette fonction.

4. Allocution du nouveau président

Georges MARTIN remercie l'assemblée générale et le comité de la Société des hispanistes français de la confiance qui lui est témoignée et propose de nommer Jacques SOUBEYROUX président d'honneur de la Société, proposition adoptée par acclamation.

Modification des statuts

Il propose ensuite une modification de l'article 12 des statuts de la SHF, qui fixe la composition du bureau. À la place de « le Bureau, renouvelable chaque année, se compose [...] de trois vice-présidents [...] et de trois secrétaires », est proposé « le Bureau [...] de deux à quatre vice-présidents [...] et de deux à quatre secrétaires ». Cette modification est adoptée à l'unanimité.

Journées d'étude et congrès futurs

Pour les journées d'étude 2006, le nouveau président propose le thème suivant : « Organisation de l'activité de recherche ». Après discussion, ce thème est retenu ; en liaison avec ce dernier, il est décidé que l'on cherchera à savoir ce que sont devenus les actes (non publiés) des journées d'étude sur « Les instruments de la recherche » organisées il y a quelques années par Alain MILHOU. Angers s'est portée volontaire pour l'organisation du congrès 2007 ; il est rappelé que d'autres candidats à cette organisation peuvent encore se faire connaître avant octobre.

Congrès de Toulouse

Les 20, 21 et 22 mai 2005, c'est l'université de Toulouse II-Le Mirail qui organisera le congrès de la SHF consacré à « Traduction, adaptation et réécriture ». Le premier jour et le dernier (dimanche matin) seront réservés à des conférences plénières ; le samedi 21 sera le jour des communications, regroupées en trois ou quatre ateliers permettant chacun la présentation de huit communications environ. Il est rappelé que des communications collectives sont envisageables et même souhaitables. Les propositions, conformément à ce qu'annonçait la circulaire du 3

février, sont à envoyer avant septembre. Le programme du congrès se structure autour de quelques thèmes complémentaires : auto-translation, poésie espagnole et latino-américaine, roman espagnol et latino-américain, traduction d'œuvres cinématographiques et théâtrales, langues « périphériques ». Une table ronde consacrée à la traduction collective clôturera le congrès. Parmi les personnalités invitées ou dont on peut envisager l'invitation, on relève les noms de H. Meschonnic, C. Riera, M. Rivas, R. Atxaga, Ginferrer, G. Rojas, Zoé Valdés, Anne Métayer, Claude Bleton... (la liste n'est pas exhaustive).

Disparition de Marc Beltra

Le président de la SHF enverra un courrier au ministère des Affaires étrangères pour rappeler l'inquiétude de la société à la suite de la disparition de cet étudiant de Paris III, entre Pérou et Brésil, en janvier dernier. Cette disparition vient s'ajouter à l'assassinat d'Ivan Moreau, étudiant de Paris IV, il y a quelques mois. Il est souhaitable que les étudiants soient clairement mis en garde par leurs universités contre les risques qu'ils courent en se rendant dans certaines parties du monde hispanique.

Préparation de l'audience du 28 mai 2004

Le président de la SHF sera reçu en audience au ministère le 28 mai prochain. En prévision de cette audience, l'AG se prononce sur les points suivants :

- protestation contre la baisse des postes intervenue cette année et demande de création de listes supplémentaires aux concours externes. Dans un premier temps, il est au moins souhaitable que tous les postes du CAPES soient pourvus, malgré les désistements de ceux qui ont préparé et réussi les deux concours ;
- remise des deux motions sur l'avenir des langues vivantes à l'université. La pétition en ligne a recueilli 6047 signatures au 14 mai, auxquelles il convient d'ajouter les 740 signatures recueillies par les anglicistes sur leur site propre. Ces chiffres sont décevants, et il est rappelé à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait qu'il est toujours possible de signer cette pétition sur le site suivant : www.sauv.net/langues.php ;
- inquiétude face à la mise en place des 6^e bi-langues par les rectorats. Mis à part dans l'académie de Toulouse, où 15 sections sur 62 seront de type anglais/espagnol, toutes ces 6^e sont anglais/allemand. Dans certaines villes (Alençon), il va devenir impossible d'étudier l'espagnol en collège. La SHF insiste sur la nécessité d'une politique de diversification et d'équilibre entre les langues, qui dépend de l'attitude des chefs d'établissement autant que des recteurs ou du ministère. Il est demandé aux correspondants de la SHF d'inviter les directeurs d'UFR et les présidents d'université à écrire au ministre. Une cible essentielle des actions sur ce point est constituée par les rectorats, qui doivent être mis face à leurs responsabilités. Des actions concertées sont envisagées avec la Société des italianistes, l'APLV... Une pétition pourrait aussi être diffusée par l'intermédiaire des correspondants de la SHF ;
- devenir de l'agrégation : la SHF exprime ses inquiétudes quant à l'existence même de ce concours, qui semble menacé par la mise en place du système LMD, et demande à son président de s'en faire l'écho auprès du ministère. L'agrégation est un concours de recrutement du second degré qui forme des personnels-ressources, des « passeurs » ayant des compétences propres et des missions spécifiques (enseignement en classes préparatoires...). La SHF est de ce fait hostile à la création d'un corps unique. Elle réaffirme par ailleurs son attachement à

l'existence de programmes relevant de la mission des universités et rejette le système des grandes options tel qu'il peut exister en anglais. Les romanistes que nous sommes ont leurs spécificités et l'AG considère nécessaire de mettre en avant la richesse des langues qui constituent notre horizon commun. Une discussion s'engage pour finir sur l'architecture du concours, dont le ministère semble souhaiter voir diminuer le nombre des épreuves écrites et surtout orales. La synthèse de cette discussion peut se résumer dans les tableaux suivants :

Proposition de schémas de substitution –à partir du schéma existant (S1)- dans l'éventualité où nous y serions conduits par le Ministère :

S1=schéma 4/5 ECRIT (4) ORAL (5) *Dissertation en espagnol

*Dissertation en français

*Version

*Thème *Explication de texte en espagnol

*Leçon en français

*Linguistique

*Thème oral

*Option : Catalan, Portugais, Latin

S2=schéma 4/4 ECRIT (4) ORAL (4) *Dissertation en espagnol

*Dissertation en français

*Version

*Thème *Explication de texte en espagnol

Leçon en français

Linguistique

Option : Catalan, Portugais, Latin

S3=schéma 3/4 ECRIT (3) ORAL (4) *Dissertation en espagnol

*Dissertation en français

*Version / Thème *Explication de texte en espagnol

*Leçon en français

*Linguistique

*Option : Catalan, Portugais, Latin

S4=schéma 4/3 ECRIT (4) ORAL (3) *Dissertation en espagnol

*Dissertation en français

*Version / Thème

*Linguistique *Explication de texte en espagnol

*Leçon en français

*Option : Catalan, Portugais, Latin

En tout état de cause, ces différents schémas représentent autant de positions de repli de la SHF qui n'est en aucun cas favorable à un allègement qui se ferait au détriment du thème oral.

À 13 heures, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire général, J.-P. Jardin.

ANNEXES

1. Rapport d'activité 2004 (J. Soubeyroux)

Lorsque j'avais été élu à la Présidence de la S. H. F., il y a un peu plus de quatre ans, je m'étais engagé à privilégier quatre axes d'action qui avaient été définis dans l'enquête soumise à tous les adhérents en janvier 2000 : la diffusion de l'information, la recherche, la pédagogie et la défense de la discipline. Ce sont ces quatre axes que je voudrais reprendre aujourd'hui, pour dresser un bilan de ces quatre années en insistant sur la dernière 2003-2004.

1 - Diffusion de l'information

Elle a été améliorée par l'envoi à domicile de tous les courriers et par le passage à trois comptes-rendus annuels, plus complets et accompagnés chaque fois d'un numéro des Nouvelles de l'hispanisme qui a apporté à tous les collègues des informations plus nombreuses concernant la vie de la société, les publications et les colloques. L'augmentation du nombre des adhérents (nous diffusons actuellement à plus de 900 exemplaires) a sensiblement alourdi la tâche de notre secrétaire général (heureusement aidé par son épouse).

Nous avons aussi relancé, grâce au dévouement d'Amélie Adde, le site web de la société développé en totale autonomie. Même s'il peut paraître un peu austère, ce site s'est progressivement enrichi avec la liste des enseignants par départements des universités, l'ensemble de tous les bulletins bibliographiques, de 1970 à 2001, les Nouvelles de l'hispanisme, etc. Il est actuellement consulté par quelque 400 collègues par mois en moyenne, principalement intéressés par la bibliographie, les comptes-rendus des réunions et les annonces de colloques. C'est une première étape : pour enrichir le contenu du site et en faire le véritable lien entre tous les hispanistes, il faudra que chacun d'entre nous, et principalement les correspondants, prennent l'habitude d'envoyer à Amélie Adde toutes les informations concernant la vie de son département ou de son centre de recherche.

2 - La recherche

Nous avons continué à organiser un congrès scientifique tous les deux ans (2001 à Brest, 2003 à Marne-la-Vallée), mais nous avons changé la formule en ouvrant nos congrès à des invités de renommée internationale, extérieurs à l'hispanisme ou bien espagnols, sans pour autant réduire le nombre des communications présentées par des collègues hispanistes. Nous nous sommes efforcés aussi de choisir pour nos congrès des questions fondamentales dépassant le cadre plus spécialisé des nombreux colloques organisés par les centres de recherche : l'Auteur en 2001, le Lecteur en 2003, Traduction, adaptation, réécriture en 2005 à Toulouse. Les congrès de Brest et de Marne-la-Vallée nous ont ainsi permis d'accueillir des participants de grande qualité qui ont donné à nos travaux un relief particulier : ainsi, pour me

limiter à l'année dernière, Roger Chartier, Vincent Jouve, Jaime Siles, Fernando Bouza, José Carlos Mainer, Maxime Chevalier, Jean-François Botrel et Gérard Imbert, dont on trouvera les textes dans les actes dont je possède ici la maquette précédant de quelques jours la sortie du livre de l'imprimerie, grâce à l'énergie dont a fait preuve au cours de ces derniers mois Louise Bénat. Ce beau volume de 410 pages sera désormais un ouvrage de référence, comme le précédent réalisé par Corinne et Manuel Montoya à Brest.

Deux réunions du Comité ont été en partie consacrées au cours de l'année 2003-2004 à la préparation du congrès de Toulouse de 2005 et à la définition des axes proposés pour les communications, dont il sera question pendant cette réunion.

Nous avons aussi rattrapé le retard concernant le Bulletin bibliographique, en publiant trois volumes portant sur sept années, de 1995 à 2001, le dernier préparé à l'E.N.S.-L.S.H. de Lyon étant sorti à l'automne 2003. Trois volumes réunissent plus de 3.200 références bibliographiques qui témoignent, quantitativement mais aussi qualitativement, du travail réalisé par les hispanistes français.

Afin de disposer d'un outil rendant plus immédiatement accessibles les quelque 9.000 références accumulées dans les bulletins bibliographiques de 1970 à 1999, nous avons réalisé grâce à Marc Marti un cédérom qui a été envoyé gratuitement à tous les adhérents et aussi à des institutions, comme la Casa de Velázquez qui l'a mis en ligne, et aux associations d'hispanistes des pays voisins afin de valoriser la recherche des hispanistes français. Ce cédérom sera progressivement actualisé et il est appelé à remplacer le tirage papier, trop onéreux et moins facile à utiliser.

Nous avons aussi relancé le volet international de notre action dans le domaine de la recherche en invitant les Présidents des sociétés d'hispanistes allemands, anglais, italiens, suisses, ou leurs représentants, et la Présidente de la Asociación Internacional de Hispanistas, Aurora Egido, de l'université de Saragosse, représentant nos collègues espagnols, à participer à une table-ronde sur la recherche hispanique en Europe pendant notre congrès de Marne-la-Vallée. Cette rencontre aura des prolongements puisque Aurora Egido a pris l'initiative d'organiser en juillet prochain, une réunion de tous les Présidents des sociétés d'hispanistes qui seront présents au congrès de la A.I.H. qui se tiendra à Monterrey, pour envisager les formes que pourrait prendre une collaboration entre ces sociétés nationales et la A. I. H..

Par ailleurs, Françoise Moulin-Civil, Jean-Claude Rabaté et moi-même avons participé les 12 et 13 mars derniers à Madrid à une rencontre, financée par l'Ambassade de France à Madrid, avec le Bureau de l'Association des Professeurs de Français des Universités Espagnoles (APFUE) pour échanger des informations sur la situation de l'enseignement du français en Espagne et de l'espagnol en France et envisager des actions scientifiques communes. Au cours de cette réunion a été décidée l'organisation d'un colloque franco-espagnol sur le thème *La cultura del otro/La culture de l'Autre : español en Francia, francés en España*, qui se

tiendra à Séville en novembre 2005 et dont vous trouverez la première circulaire dans le compte-rendu de cette réunion.

3 - La pédagogie

La pédagogie n'a pas été oubliée et elle doit rester une préoccupation essentielle des hispanistes qui sont confrontés à des publics d'étudiants nouveaux, moins bien formés que par le passé, ne serait-ce qu'en raison de la réduction de l'horaire attribué à l'enseignement des langues et aux conditions de travail de plus en plus difficiles que connaissent nos collègues du second degré. Après avoir consacré nos journées d'études de 2002 (qui ont été les premières journées décentralisées organisées par l'université d'Amiens) à une réflexion sur La civilisation en questions, nous avons centré la rencontre d'hier et d'aujourd'hui sur deux aspects importants de L'enseignement de la langue : les faits de langue et la traduction. Nous avons voulu dans le premier cas contribuer, avec l'aide de nos collègues linguistes, à la réflexion engagée par le jury du CAPES externe d'espagnol, qui doit définir la nouvelle épreuve de faits de langue qui sera introduite à l'oral du concours en 2005. Dans le second cas, il s'agit de lancer avec des spécialistes travaillant dans des filières différentes (L.C.E., L.E.A, D.E.S.S.) et avec tous les collègues intéressés, une réflexion pouvant conduire à améliorer les pratiques actuelles dans un domaine qui, sans doute parce qu'il est jugé traditionnel, a été rarement inscrit à l'ordre du jour de nos réunions.

4 - Défense des langues romanes

J'ai gardé pour la fin de mon rapport le chapitre de la défense de nos disciplines qui est celui qui m'a occupé le plus au cours des derniers mois.

Je ne reviendrai pas ici sur l'affaire de la présidence du jury de l'agrégation d'espagnol, survenue dès la fin de la session de juillet 2003. La prise de position rapide et très ferme de la S.H.F. a sans doute été un élément déterminant de la marche arrière du Ministère.

Nous avons été reçus en audience le 5 octobre 2003 par M. Perritaz, Directeur Adjoint des Personnels Enseignants, qui nous avait laissé craindre une diminution sensible du nombre des postes aux concours touchant toutes les disciplines, sans avancer de chiffres, et on sait ce qu'il en a été.

C'est à la fois contre la réduction drastique des postes et contre la date de son annonce que s'est organisée notre protestation qui a été conduite en étroite concertation avec les autres sociétés savantes de langues de l'enseignement supérieur et avec la Société des Langues néo-latines. Dès que nous avons eu connaissance du nombre des postes inscrits au CAPES et à l'agrégation, j'ai pris contact avec les Présidents des sociétés d'anglicistes, d'américanistes, de germanistes et d'italianistes pour envoyer une motion de protestation commune et j'ai moi-même rédigé la lettre d'accompagnement qui a été adressée au Ministre de l'Education Nationale et au

Premier Ministre, M. Raffarin : vous avez tous reçu des copies de ces deux textes dans le dernier courrier précédant nos journées d'études, ainsi que de la longue lettre que j'ai envoyée, le 31 mars, jour même de sa nomination, à notre nouveau Ministre, M. Fillon.

La gravité de la situation et le désir d'élargir notre base aux collègues du second degré nous avaient amené dès la fin du mois de mars à mettre en ligne sur internet le texte de notre motion et celui de la lettre qui l'accompagnait en demandant à tous nos collègues de soutenir notre action. Nous avons été rejoints dans cette démarche par l'Association française des Russisants, alors que la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur a choisi, stratégiquement, de mettre le même texte en ligne sur son propre site. Cette campagne a donné des résultats qui témoignent de la prise de conscience de tous nos collègues et de leur combativité : quelque 7.000 signatures validées si nous ajoutons les deux sites internet.

Le mutisme du Ministère nous a conduit à envoyer début avril une nouvelle motion accompagnée d'une demande pressante d'audience qui a enfin été acceptée : les Présidents des différentes Sociétés savantes de langues vivantes du Supérieur seront donc reçus le vendredi 28 mai par M. Lucien Bély, Conseiller du Ministre. L'un des objets de notre débat d'aujourd'hui portera sur le mandat à donner à notre Président pour la défense de nos principales revendications.

Ce débat est d'autant plus important que deux nouvelles agressions sont venues s'ajouter aux précédentes :

- la première concerne l'enseignement en collège, avec la création des sixièmes baptisées "bi-langues" contre lesquelles nous avons envoyé en avril au Ministère une motion de protestation rédigée en concertation avec la Société des Langues néo-latines, la Société des Italianistes, l'AFDE et l'Association de Défense du Portugais. Les informations que nous avons eues depuis l'envoi de cette motion sur la mise en place des sixièmes "bi-langues" à la rentrée prochaine a confirmé nos craintes : les classes qui seront ouvertes dans un nombre de collèges variable suivant les académies (plus nombreuses semble-t-il à Poitiers et à Lyon), mais qui peuvent parfois toucher tous les collèges d'une même ville (ce sera le cas à Alençon, par exemple) seront toutes des sections anglais-allemand (ou allemand-anglais), sauf de rares exceptions (académie de Toulouse où l'espagnol sera présent dans une quinzaine de sections sur 62). Le but avoué de l'opération est de sauver l'allemand qui a perdu 40 % de ses effectifs en une vingtaine d'années, le moyen utilisé consistant à laminer l'espagnol et à supprimer toutes les autres langues, sans demander leur avis aux parents d'élèves. On voit les conséquences désastreuses que ne manquerait pas d'avoir le processus sur les futurs recrutements s'il se généralisait. L'ambassade d'Espagne s'en est émue et j'ai fourni aux autorités espagnoles toutes les informations pour une protestation officielle au niveau des gouvernements. Il nous faudra aussi engager une action en direction des fédérations de parents d'élèves qui devraient nous apporter leur appui sur ce dossier.

- le second dossier concerne la réduction du nombre des épreuves des agrégations externes, projet qui avait été mis à l'étude dès septembre dernier alors même que M. Perritaz nous avait assuré le 5 octobre qu'aucune réforme des concours n'était envisagée. Afin de préparer le débat qui aura lieu ce matin sur l'agrégation, j'ai pris l'initiative d'organiser le 30 avril une rencontre entre le Comité de la S.H.F., le jury de l'agrégation externe d'espagnol et l'Inspection Générale. J'avais affirmé dès le début une attitude très ferme sur cette question, consistant à refuser tout marchandage sur le choix des épreuves à supprimer tant que nous n'aurons pas obtenu du Ministère des engagements précis sur l'avenir du concours car, en dépit des démentis qui nous sont opposés (mais nous savons bien ce qu'ils valent), des rumeurs persistantes, provenant de sources différentes, annoncent la suppression du concours pour 2007, alors même que la réduction du nombre des épreuves ne serait applicable qu'en 2006. Il convient cependant de réfléchir à des solutions de repli pour ne pas laisser le Ministère décider pour nous. Si la réunion du 30 avril n'a pas fait apparaître de schéma miracle faisant l'unanimité sur la réduction du nombre des épreuves à 3 à l'écrit et 3 ou 4 à l'oral, elle a au moins permis d'affirmer un certain nombre de principes qui pourront servir de base à la discussion d'aujourd'hui :

- volonté de défendre à tout prix l'existence du concours, et dans toute la mesure du possible sous sa forme actuelle,
- refus du système des grandes options (littérature-civilisation-linguistique) appliqué en anglais,
- nécessité du maintien de l'épreuve à options existant actuellement, parce qu'elle a un véritable intérêt scientifique et parce que sa disparition entraînerait celle du portugais, du catalan et aggraverait les difficultés du latin.

Comme on le voit, les désaccords avec le Ministère sont nombreux et il serait naïf d'espérer qu'ils pourront tous être réglés au cours de l'audience du 28 mai. La question se posera alors de savoir comment poursuivre la lutte et ce sera un autre objet essentiel de notre débat d'aujourd'hui. Je considère que nous nous sommes trop engagés pour abandonner le combat. Nos disciplines sont certainement arrivées à un tournant : ne laissons pas détruire en quelques mois ce que nous avons mis tant d'années à construire. C'est sur cet appel à la mobilisation et à l'union que je voudrais clore ce rapport d'activité.

Qu'il me soit permis avant de quitter la présidence de la Société de remercier tous les hispanistes qui m'ont apporté au cours de ces quatre années leurs encouragements et leur soutien, et plus particulièrement les membres du Bureau et du Comité avec lesquels j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler, avec efficacité et dans la plus grande cordialité parce que c'est sans doute dans l'action que l'on apprend à se mieux connaître et que se nouent les liens d'amitié les plus profonds. Je tiens à remercier aussi les institutions qui nous ont souvent accueillis dans leurs locaux ou qui ont soutenu financièrement nos actions : le centre d'Etudes Catalanes, le Colegio de España qui nous accueille encore aujourd'hui, l'Institut Cervantes et l'Ambassade

d'Espagne qui a nous toujours offert une efficace coopération.

A tous les responsables de ces institutions, à vous tous ici présents, j'adresse un chaleureux merci.

**ÉDITION 2004-2005 DE L'ANNUAIRE
DATE-LIMITE DE RÉCEPTION DE CETTE FICHE :
20 SEPTEMBRE 2004**

À REMPLIR SI :

- vous constatez une anomalie dans l'édition 2002-2003 ;
- vous venez d'obtenir une mutation, une promotion ou occupez de nouvelles fonctions (directeur, responsable...);
- vous venez de déménager ou de changer de n° de téléphone, de fax ou de courrier électronique, etc.

ATTENTION !

Ne pas remplir si aucun changement n'est intervenu depuis la dernière édition (2002-2003) ou si vous avez déjà signalé ces changements. Les nouveaux adhérents, ayant rempli une fiche, ont déjà été pris en compte.

ÉCRIRE LISIBLEMENT !

Nom, prénom.....
Catégorie.....
Université.....
Département ou U.F.R.....
Fonction(s) (le cas échéant).....
Adresse personnelle.....
Code postal.....
Ville.....
Tél. personnel.....
Fax.....
Tél. portable.....
Courrier électronique professionnel.....

Courrier électronique personnel.....

Mots-clés Recherche (5 au maximum)

.....

Cette fiche est à envoyer exclusivement à

Françoise Moulin Civil (S.H.F.)

20, rue Abel

75012 PARIS